

Réf: Dossier 347177

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE CONSTRUCTION ET BATIMENT » en abrégé « SAC »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN- MARCORY ZONE 4
BIETRY RUE DU CANAL, ILOT 74 LOT 675, Lot 675, Ilot 74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 04/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE
CONSTRUCTION ET BATIMENT » en abrégé « SAC »

Objet : - CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET TRAVAUX
PUBLIQUE

- GENIE CIVIL
- IMPORT-EXPORT
- COMMERCE GENERALE
- DIVERS PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN- MARCORY ZONE 4 BIETRY RUE DU CANAL, ILOT 74 LOT 675, Lot 675, Ilot 74

Dirigeant(s) M SHAMAS AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10474 du 14/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62839/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

